

4^{ème} Congrès des Experts Comptables

Alger les 10 et 11 décembre 2016

PANEL « EXPERTISE COMPTABLE ET VEILLE ECONOMIQUE »

Contribution de Mr Yacine Ould Moussa

Economiste

Ma contribution à ce panel, compte tenu du temps imparti, par le programme s'articule autour de trois questionnements :

1. Pourquoi dans le contexte actuel de l'organisation de notre économie, de ses marchés, de ses politiques d'encadrement, d'orientation et de régulation, une entreprise serait amenée à mettre au point un système de veille économique ?
2. Pourquoi un expert comptable contribuerait t-il à cette veille économique et sur la base de quels ressorts et pour quelle motivation dans ce même contexte
3. Quelles seraient les solutions appropriées pour créer cette convergence, cette synergie d'intérêt à la fois stratégique et opérationnelle entre l'expert comptable et l'entreprise

Cette troisième question sera traitée en atelier pour susciter une discussion et une réflexion plus larges sur les mesures et réformes plurielles à mener pour favoriser une telle synergie et convergence entre le rôle de l'expert comptable et sa contribution souhaitée, appréciée et rémunérée par l'entreprise en matière de veille économique.

Pour bien clarifier les concepts, je me dois de présenter une définition simple de la veille économique

Dans un monde qui évolue vite où découvertes et innovations technologiques vont à une vitesse grand V , l'entreprise doit suivre ,s'adapter ou disparaître dans des marchés à forte concurrence

La notion de veille est venue en réponse à un besoin vital des entreprises pour étudier, analyser les informations jugées stratégiques pour elles dans le but d'anticiper et non subir les évolutions futures

L'activité de veille peut être pratiquée au sein de l'entreprise ou confiée à des professionnels avec le souci de la symétrie de l'information chère aux néo classiques et d'éviter la désinformation

La veille est d'une importance cruciale car elle donne aux entreprises ce qu'elles ont de moins en moins : le temps d'anticiper pour prendre les bonnes décisions au bon moment.

Pourquoi la veille est-elle stratégique ? Quelles sont les différentes typologies de veille existantes ? Quels exemples concrets de veille en entreprise peut-on mettre en avant ?

1. Pourquoi la veille est-elle stratégique pour les entreprises.

L'exercice de la veille, est souvent relégué au-niveau des objectifs secondaires des entreprises en particulier dans les PME. Mais c'est une erreur.

Qu'est ce qui fait qu'une entreprise est performante aujourd'hui ? Sa capacité de production ? Sa force de vente ? La qualité de ses services ?

Bien sûr, mais dans notre monde contemporain, ce qui fait qu'une entreprise arrive à tirer son épingle du jeu c'est aussi sa capacité à comprendre l'univers dans lequel elle évolue pour anticiper les risques et détecter les opportunités.

La veille oblige donc l'entreprise à être sans cesse à l'écoute de son environnement et à toujours être dans une posture dynamique pour avoir systématiquement une longueur d'avance.

Prenons un exemple concret. Vous êtes une entreprise spécialisée dans la vente de panneaux solaires et grâce à une veille marketing pertinente, vous apprenez que votre principal concurrent a perdu un gros contrat le mettant dans une situation financière difficile. Prenant en compte cette information capitale, vous anticipez la stratégie commerciale de ce concurrent en adaptant la vôtre gagnant ainsi un avantage qui peut-être décisif à moyen terme.

Qu'est-ce qui vous a permis de gagner cet avantage sur ce concurrent ? Votre stratégie commerciale ? La qualité de vos produits ? Il y a certainement de ça, mais cette fois-ci c'est plutôt la pertinence de votre veille qui vous a offert la possibilité de détecter une information importante, de la traiter et de l'utiliser pour adapter votre stratégie.

2. LES PRINCIPAUX TYPES DE VEILLE A METTRE EN PLACE.

- **La veille marketing et commerciale :**

C'est l'une des pratiques de veille les plus élémentaires à mettre en place (avec la veille concurrentielle). **La veille marketing et commerciale consiste en la collecte, le traitement et la diffusion des informations sur votre marché et ses produits.**

Cette veille repose sur les études de marché, l'étude de votre clientèle, de vos sous-traitants, fournisseurs et l'ensemble des parties prenantes qui gravitent autour de votre organisation. Cette veille marketing vous permet de mieux comprendre votre secteur, vos clients, vos produits pour améliorer la pertinence de votre offre et développer votre chiffre d'affaire.

Exemple : Vous êtes une entreprise agroalimentaire qui souhaite lancer un nouveau produit dans un pays étranger. Votre veille vous a permis de comprendre que cette clientèle particulière a des goûts très spécifiques en matière de produits laitiers ce qui vous permet d'adapter votre produit et d'éviter un fiasco cuisant.

- **La veille concurrentielle :**

Comme son nom l'indique, la veille concurrentielle consiste à régulièrement surveiller ses concurrents et les nouveaux entrants sur son marché. **Cette veille concurrentielle a pour but principal de surveiller plusieurs canaux pour en tirer des données utiles qui permettent de prévenir les menaces en provenance de la concurrence et de saisir d'éventuelles opportunités.**

Exemple : Vous êtes une société d'assurance qui n'a pas mis en place de veille concurrentielle. Au-moment du lancement de votre nouveau produit vous vous faites devancer par un concurrent qui a lancé la même offre que vous il y a plusieurs semaines. Une veille concurrentielle vous aurait évité cette déconvenue.

- **La veille d'opinion :**

La veille d'opinion consiste à recenser et analyser les opinions des consommateurs formulées sur des espaces publics (blogs, forums, sites d'informations...). Lorsque la communauté des affaires a pour responsabilité de valoriser cette information générée sur les espaces sociaux, il assume dans

une certaine mesure, le travail effectué par une cellule de veille classique puisque dans ce cas il ne doit pas seulement répondre aux questions et critiques mais aussi faire remonter ces données pour alimenter la connaissance clients et permettre à son entreprise de mieux percevoir les besoins et les attentes de sa clientèle.

- **La veille technologique :**

Avoir une veille technologique c'est s'informer sur les évolutions techniques les plus récentes et sur leur mise à disposition commerciale dans votre secteur d'activité. Les technologies fondant en partie les usages, une veille technologique permet d'anticiper les mutations de votre marché. Elle est aussi une source de créativité et d'innovation importante. Ne pas mettre en place de solutions permettant d'avoir une veille technologique efficace c'est prendre le risque de se retrouver distancé sur son marché par ses concurrents traditionnels ou par de nouveaux entrants.

Exemple : Vous êtes le responsable d'un site web qui par défaut de veille technologique n'a pas su anticiper le succès des tablettes et des smartphones rendant la navigation sur votre site web très difficile pour vos clients, ce qui a un impact négatif important sur votre taux de transformation et le panier moyen de vos clients.

CETTE VEILLE SUPPOSE LES ACTIONS SUIVANTES :

- définir les besoins en information en fonction de la stratégie de l'entité économique concernée, afin de dégager des priorités et de fixer en conséquence des orientations en matière de recherche d'informations,
- trier l'information disponible dans l'entreprise. On est parfois surpris de constater la richesse que l'on a sous la main,
- collecter l'information ouverte en utilisant des outils de veille adaptés qui vont permettre de ne retenir que l'information pertinente,
- prendre en compte l'information informelle qui est souvent celle qui offre la plus grande plus-value à l'entreprise à travers un travail de réseau et de terrain,
- hiérarchiser et traiter l'information recueillie en s'appuyant sur des outils de traitement de l'information et en consultant des experts des domaines traités, notamment les experts-comptables. On rappelle que la comptabilité générale est d'abord une structure d'informations de système (le système de l'entreprise),

- diffuser l'information à la bonne personne, au bon moment et sous sa forme la plus appropriée, en mettant en place un schéma de circulation de l'information et en instaurant une culture de l'échange au sein de l'entreprise qui permette d'éviter la déperdition et la stérilisation de l'information,
- protéger les données sensibles, les savoir-faire et tous les actifs stratégiques en mettant en place des mesures informatiques, organisationnelles, humaines et juridiques adéquates,
- influer sur l'environnement à travers des actions de lobbying, en utilisant l'information comme levier d'action permettant de promouvoir ses intérêts dans un cadre légal,
- obtenir l'adhésion de tous et mettre en place des dispositifs permettant de partager les informations au sein d'une organisation à la fois selon un axe hiérarchique vertical mais également de manière transversale, l'intelligence économique est, à cet égard, un vecteur de culture d'entreprise.

Après ces quelques rappels de définitions, abordons notre première question pour le panel à savoir : ***Pourquoi dans le contexte actuel de l'organisation de notre économie, de ses marchés, de ses politiques d'encadrement, d'orientation de régulation, une entreprise serait amenée à mettre au point un système de veille économique ?***

Dans le contexte actuel de notre écosystème et le fonctionnement de l'environnement des affaires et des entreprises, seules les entreprises en situation de concurrence et exerçant dans des secteurs ou marchés à forte concurrence disposent de système d'information leur permettant de réaliser une veille économique partielle ou totale.

Beaucoup de facteurs objectifs n'incitent pas pour l'heure actuelle les entreprises algériennes notamment les PME à mettre au point une veille économique minimale voire artisanale en leur sein ou en la confiant à des experts ou cabinets spécialisées

QUELS SONT CES FACTEURS ?

- La sensibilité des membres des organes de gestion à la notion d'obligation de résultat
- La qualité des procédures de contrôles et d'évaluation des résultats et performances de l'entreprise

- le niveau de formation des chefs d'entreprise
- la rareté de personnels qualifiés pour la fonction de veille économique
- Le poids de l'informel qui permet une grande flexibilité et réactivité à court terme de l'entreprise
- La versatilité juridique ou l'instabilité législative
- La difficulté d'instaurer une concurrence saine et royale
- La difficulté de lisibilité, de visibilité et d'intelligibilité des politiques publiques qui touchent le fonctionnement des secteurs, branches et entreprises.
- La difficulté de concevoir ou de parachever des réformes structurelles mettant l'entreprise au cœur de processus de création de richesses et de réussite sociale au sein de la société et du pays
- La difficulté de disposer et d'alimenter un système d'information national et statistique fiable et à jour
- La lente et pénible transition du passage d'une économie centralisée à une économie de marché, d'une économie de pénurie de produit à une économie de pénurie de clients
- La difficulté des TPE et PME de « grandir » faute de soutien et d'appui approprié, de personnel qualifié, d'offre de financement adaptée et diversifié

Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive, loin s'en faut mais ce sont là des éléments qui tendent à rendre la veille économique peu attractive et pertinente pour l'entreprise algérienne à l'heure actuelle, prisonnière à son insu ou non des visions à court terme quand ce n'est pas l'absence de vision quant à l'avenir de nombreux marchés, activités et secteurs.

La solution réside dans la conception et la confection d'une économie productive diversifiée grâce à de profondes réformes concertées et mises en œuvre avec détermination, cohérence et courage pour faire émerger des entreprises conformes aux standards internationaux de gestion, de pilotage stratégique, de création, de financement, de formation etc...

SECONDE QUESTION :

Pourquoi un expert comptable contribuerait –il à cette veille économique et sur la base de quels ressorts et pour quelle motivation dans ce même contexte ?

Autrement dit qu'est ce qui pousserait un expert comptable à contribuer à la veille économique de son client à savoir l'entreprise ?

Je n'aborderais pas donc la question du comment mais plutôt celle du pourquoi d'une telle préoccupation pour l'expert comptable.

Les ressorts pourraient être les suivants :

- En cas de forte concurrence sur le marché des professions libérales indispensables à une économie de marché et notamment sur le marché de l'expertise comptable, on pourrait avancer l'idée qu'un expert comptable a intérêt à conserver son client , à faire en sorte qu'il soit un client prospère et qu'il lui apporte une valeur ajoutée et une prestation différenciée pour le fidéliser en contribuant à la veille économique de son entreprise
- Le besoin pour l'expert-comptable de dépasser les missions comptables et l'établissement des états financiers et d'accéder ainsi à une forme de légitimité en matière de veille économique est souvent contesté ou non reconnu par le chef d'entreprise, sauf dans les grands groupes où les enjeux de concurrence sont tels que la veille économique fait feu de tout bois y compris « le bois précieux » de l'expert comptable de par sa connaissance des faiblesses et forces du gouape
- On reconnaît à l'expert comptable sa connaissance du passé mais pas toujours sa capacité à anticiper le futur de l'entreprise qui lui exigent plusieurs disciplines et spécialistes
- La contrepartie morale et ou matérielle pour l'expert comptable lorsqu'il procède à :

- *la détection et la hiérarchisation des risques (contrefaçon de produits, risques juridiques, risques comptables, risques fiscaux, risques environnementaux...),*
- *l'identification de menaces potentielles,*
- *la classification des informations en fonction des risques et des préjudices potentiels,*
- *l'enregistrement des dysfonctionnements,*
- *l'évaluation régulière des dispositifs de sécurité*
- *la mise en place de solutions permettant de faire face aux difficultés rencontrées,*
- *l'audit et la maintenance de la matrice des risques et des solutions,*
- *l'élaboration de plans de crise déduits de la matrice.*

Cette liste n'est pas exhaustive et mérite une exploration encore plus approfondie dans le contexte actuel de notre économie et de nos entreprises

C'est pourquoi il y a besoin d'aller vers des mesures et des réformes qui favorisent la synergie entre l'expert comptable et l'entreprise autour de la veille économique, c'est le but d'un atelier qui sera consacré demain matin à cette problématique complexe par la multitude de ses facettes et aspects

Merci pour votre attention